Réaliser un Canada inclusif - 150 ans et au-delà







Canadian Fonda Race Relations canad Foundation relation

Fondation canadienne des relations raciales

Rapport annuel

Réaliser un Canada inclusif - 150 ans et au-delà

Message du président	2
Message de la directrice générale	3
À propos de la Fondation canadienne des relations raciales	4
Contexte	
Contexte historique et législatif	4
Statut de la Fondation canadienne des relations raciales	4
Mandats et objectifs	4
Gouvernance	5
Conseil d'administration	6
Comités du Conseil d'administration	8
Personnel	8
Orientation stratégique	9
Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes	10
Priorités stratégiques clés	10
PROJET LE CANADA, NOTRE PAYS :	11
Impact stratégique	12
Priorité stratégique no 1 : porte-parole national	12
Priorité stratégique no 2 : information et éducation	18
Priorité stratégique no 3 : agent de changement	22
États financiers	27
Analyse de l'état de la situation financière	28
Responsabilité de la direction en matière d'états financiers	37
Rapport de l'auditeur indépendant	38
État de la situation financière	40
État des résultats	41
État des gains et pertes de réévaluation	42
État de l'évolution de l'actif net	43
État des flux de trésorerie	44
Notes complémentaires	45



Message du président

Albert C. Lo

Au cours du dernier exercice financier, nous avons poursuivi la mission de la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR). La FCRR a conclu *Le Canada*, *notre pays*, un projet échelonné sur trois ans dont l'objectif était d'accroître la sensibilisation, la compréhension et le respect des valeurs et des traditions canadiennes. Alors que nous nous préparons à fêter le cent cinquantième anniversaire du Canada et ses prochains 150 ans, le projet a préparé le terrain à la contribution de la FCRR à édifier une société plus cohérente et harmonieuse formée de nombreuses cultures, croyances et ethnies travaillant et vivant ensemble.

Cette année a également été celle du 20e anniversaire de la FCRR. Nous avons souligné cet événement marquant lors de notre Colloque pancanadien et de la soirée de remise des prix d'excellence, en octobre 2016, à Toronto, alors que de nombreux organismes et individus ont été reconnus pour leur engagement et leurs pratiques exemplaires visant à faire progresser harmonieusement les relations raciales, l'harmonie sociale et l'inclusion. Nous avons saisi cette opportunité pour rendre hommage à sept citoyens extraordinaires qui ont mis leurs réalisations et leurs contributions au service de différentes communautés, en les nommant Champions communautaires. La FCRR a également organisé une assemblée publique annuelle pour fournir un rapport d'étape et répondre aux questions du public. Une Table ronde annuelle de la FCRR a suivi où des invités impliqués dans l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens iaponais ont rappelé ces événements historiques afin de tirer des enseignements du passé.

Notre profonde reconnaissance va à Jayashree Thatte Bhat et Ashraf Ghanem qui ont terminé leur mandat au Conseil d'administration pendant cet exercice financier. Nous remercions également M. Ghanem pour son soutien et son engagement indéfectible à la mission de la FCRR alors qu'il a tenu le rôle de membre externe sur le Comité des finances et de la vérification. Il ne fait aucun doute que sa vaste expérience continuera longtemps à bénéficier au travail de la Fondation.

Nous avons eu l'insigne honneur de profiter de l'assistance professionnelle d'un praticien d'expérience très respecté qui nous a guidé lors de notre séance de planification stratégique. Tenue en octobre, cette séance a permis à la Fondation de démarrer rapidement le processus d'élaboration d'un nouveau plan stratégique triennal, et potentiellement plus durable, dont la vision est résolument tournée vers l'avenir.



Je suis heureux que l'année ait été bonne pour le portefeuille d'investissements de la FCRR, et ce en raison de la combinaison fortuite d'un bon rendement du marché, de la surveillance rigoureuse du Comité d'investissement et du soutien professionnel du conseiller en investissement de la FCRR.

Comme toujours, nous sommes reconnaissants envers nos parties intéressées, nos partenaires et nos sympathisants pour leur engagement et leur solide contribution au travail de la Fondation au fil des années.

Je tiens également à remercier nos bénévoles, nos employés et le personnel de direction pour leur travail ardu, leur dévouement et leurs réalisations au cours de l'année.

Enfin et surtout, je veux exprimer ma profonde reconnaissance aux membres du Conseil d'administration et de nos Comités pour leur engagement et leurs contributions de même que pour leurs efforts inlassables et tout le temps qu'ils ont consacré à répondre aux besoins de la FCRR au fur et à mesure qu'ils apparaissaient au cours de l'année.

Albert C. Lo Président

Message de la directrice générale

Anita Bromberg

Lors de cet exercice financier, la Fondation canadienne des relations raciales a fêté ses 20 ans d'existence. Durant le prochain exercice financier, 30 ans se seront écoulés depuis la signature de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais où, pour la première fois, la FCRR et son mandat ont été envisagés. À l'époque comme aujourd'hui, la vision de la FCRR était la même, celle d'un Canada plus harmonieux— un Canada qui reconnait l'impact du racisme et de la discrimination raciale, un Canada qui s'engage vers un avenir où tous seront traités équitablement et dans la dignité. Le cheminement vers cet objectif n'est pas aisé, mais, tout au long de cet exercice financier, nous avons travaillé à créer un dialogue permanent entre des cercles toujours plus larges de parties intéressées. Nos réalisations, telles que décrites dans le présent rapport, sont en grande partie attribuables à l'engagement du Président de la FCRR, Albert Lo, et à celui des membres du Conseil d'administration, de notre personnel, de nos parties intéressées et de nos partenaires à travers tout le pays. Alors que notre regard se porte sur l'année du cent cinquantième anniversaire du Canada et au-delà, nous sommes conscients de l'ampleur de la tâche à accomplir et de son urgence. C'est pourquoi nous continuons à tracer la voie pour que les communautés se rassemblent et nous assurent d'un avenir construit autour d'une vision commune où le racisme et la discrimination raciale ne fleuriront plus parce que nous persistons à travailler pour les éliminer.



Anita Bromberg

Directrice générale



À propos de la Fondation canadienne des relations raciales

Contexte

Contexte historique et législatif

En 1988, le gouvernement canadien et l'Association nationale des Canadiens japonais (NAJC), agissant au nom des familles canadiennes d'origine japonaise qui, pendant et après la Seconde Guerre mondiale, ont été déracinées et privées de leurs droits de l'homme et de leurs droits civils, ont convenu d'une entente, connue sous le nom d'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais. Le gouvernement a ainsi reconnu, au nom de tous les Canadiens, l'injustice commise; il a présenté ses excuses aux familles canadiennes d'origine japonaise en ayant été victimes et leur a offert une compensation. La NAJC a de plus négocié, au nom des Canadiens japonais, une contribution de 12 millions de dollars devant être assortie d'une contrepartie équivalente versée par le gouvernement du Canada de sorte à constituer un fonds de dotation de 24 millions de dollars pour créer la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR).

Le projet de loi C-63, Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales, a été adopté en 1991 et entrée en vigueur en 1996. La FCRR a commencé ses activités en novembre 1997. Société d'État, elle se rapporte au Parlement en passant par le ministre désigné responsable de la Loi sur le multiculturalisme canadien, et fonctionne indépendamment du gouvernement fédéral.

La FCRR a beaucoup accompli depuis le début de ses activités et son histoire reflète son professionnalisme, sa résilience et sa portée ainsi que l'importance de sa mission pour la population de tout le Canada. Elle a démontré son engagement à bâtir un avenir dans lequel tous les Canadiens et les Canadiennes sont traités de manière équitable. La promotion des droits de la personne, des relations raciales harmonieuses et de la cohésion sociale constituent ses principes directeurs, et la FCRR est attentive aux enjeux que pose une réalité dans laquelle la mondialisation et les relations d'interdépendance sont de plus en plus marquées.

Statut de la Fondation canadienne des relations raciales

La FCRR est une société d'État fédérale régie par la Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales de 1991 et un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La FCRR tire ses revenus d'exploitation de son fonds de dotation, des frais administratifs perçus pour la mise en œuvre de ses projets, et de dons. Elle peut également recevoir des subventions, des contributions ou du financement de la part du gouvernement pour des projets précis, selon ceux pour lesquels de tels fonds s'appliquent, mais elle ne reçoit aucun crédit régulier annuel.

Mandats et objectifs

Conformément à la Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales de 1991, la FCRR a « pour mission de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada; elle réalise cette mission :

- a. en effectuant des recherches, en recueillant des données et en établissant une base d'information nationale permettant de mieux comprendre la nature du racisme et de la discrimination raciale, et ce pour aider les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles, communautaires et autres organismes ainsi que les institutions publiques, les gouvernements, les chercheurs et le grand public à éliminer l'un comme l'autre;
- b. en servant de centre d'information sur les ressources existant dans le domaine des relations raciales et en établissant des liens avec des institutions publiques, privées ou à caractère éducatif, notamment les bibliothèques;
- c. en facilitant la consultation et l'échange d'information concernant la politique, les programmes et la recherche en matière de relations raciales:
- d. par la promotion d'une formation efficace dans le domaine et par l'aide à l'élaboration de normes professionnelles:
- e. en sensibilisant mieux le public quant à l'importance de l'élimination du racisme et de la discrimination raciale;
- f. en collaborant avec les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles, communautaires et autres organismes, ainsi que les institutions publiques et tous les ordres de gouvernement, pour la mise sur pied et le soutien de divers programmes et activités;
- g. par l'encouragement et la promotion de l'élaboration d'une politique et de programmes efficaces pour l'élimination du racisme et de la discrimination raciale. »*
 - * Extrait de la Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales 1991



Gouvernance

La conduite des activités de la Fondation est assurée par un conseil d'administration composé d'au plus douze administrateurs, y compris le président et onze (11) autres directeurs. Le but est d'avoir un Conseil qui tient compte du caractère multiculturel, de la dualité linguistique et de la diversité régionale de la société canadienne. Un directeur général, premier dirigeant de la FCRR et membre d'office du Conseil d'administration, en dirige les opérations quotidiennes. Tous ses administrateurs et son directeur général sont nommés par le gouverneur en conseil, qui agit sur recommandation du ministre responsable, conformément à la Loi sur la Fondation canadienne sur les relations raciales.

En vertu de la Loi sur la Fondation canadienne sur les relations raciales, le Conseil d'administration doit se réunir au moins deux fois par an. Ces réunions ont si possible lieu en personne, en changeant à chaque fois de province ou de territoire, ou par téléconférence.

La FCRR est soumise aux exigences de gouvernance et de reddition des comptes d'une société d'État, telles qu'établies à l'article 10 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et doit se conformer à la Loi sur l'accès à l'information, à la Loi sur la protection des renseignements personnels, à la Loi sur les langues officielles et ses règlements, ainsi que, notamment, aux dispositions du Code canadien du travail et d'autres lois applicables.

Depuis novembre 2015, la FCRR rend compte de ses activités au Parlement par le biais de la ministre du Patrimoine canadien, ce qui reflète l'importance que revêtent la diversité et le multiculturalisme pour notre patrimoine.

Dans le cadre de l'examen continu des politiques et des procédures de la FCRR pour garantir leur harmonisation avec les politiques, les directives et les lignes directrices du Conseil du trésor, dans toute la mesure du possible d'une manière qui correspond aux obligations légales de la FCRR, les Politiques de la FCRR en matière de dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'événements ont été approuvées par le Conseil d'administration pendant la période de cet exercice financier. De plus, des ajustements au Règlement Numéro 1 ont été apportés afin qu'il s'harmonise mieux à la Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales, et qu'il soit cohérent avec les autres Politiques de gouvernance. Le Règlement Numéro 8 a été modifié afin d'aider la FCRR à retenir ou à recruter des membres extérieurs possédant une expertise financière et en matière d'évaluation. Pour rendre hommage à l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, et pour faciliter l'accès de la FCRR à des points de vue stratégiques plus étendus et à des informations concernant des ressources se trouvant dans tout le pays, le Règlement Numéro 12 concernant la création d'un Conseil spécial, a été approuvé par le Conseil d'administration. Le Conseil a de plus approuvé les fonds destinés à un projet de Conseil de gouvernance afin d'entreprendre les étapes initiales à sa création et à la production d'un rapport de faisabilité avant de procéder à la mise en place et à la mise en exécution du Conseil spécial.



De G à D Aslam Daud, membre du Conseil de la FCRR; Paul Attia, membre du Conseil de la FCRR; Art Miki, Représentant de la NAJC/Secrétaire du Conseil de la FCRR; Toni Silberman, Vice-présidente de la FCRR; Jayashree Thatte Bhat, membre du Conseil de la FCRR; Christine Douglass-Williams, membre du Conseil de la FCRR; Rubin Friedman, membre du Conseil de la FCRR; Absent : Albert Lo, Président de la FCRR; Kandy Samsundar, membre du Conseil de la FCRR; Ashraf Ghanem, membre du Conseil de la FCRR.

6

Conseil d'administration



Albert C. Lo, *président* (Richmond, Colombie-Britannique)

Mandat : 12 octobre 2007 - 11 octobre 2018



Toni Silberman, vice-présidente (Toronto, Ontario)

Mandat : 18 décembre 2006 - 17 décembre 2017



Paul F. Attia (Aurora, Ontario)

Mandat : 15 décembre 2011 - 14 décembre 2017



Jayashree Thatte Bhat (Calgary, Alberta)

Mandat: 25 avril 2013 - 24 avril 2016



Aslam Daud (Maple, Ontario)

Mandat: 10 avril 2014 - 9 avril 2017



Christine Douglass-Williams (Hamilton, Ontario)

Mandat : 28 mai 2015 - 27 mai 2018 (1 mars 2012 - 28 février 2015)



Rubin Friedman (Ottawa, Ontario)

Mandat : 28 mai 2015 - 27 mai 2018 (5 avril 2012 - 4 avril 2015)



Kandy Samsundar (Ajax, Ontario)

Mandat : 11 décembre 2014 - 10 décembre 2017



Ashraf Ghanem (Fredericton, Nouveau-Brunswick)

Mandat : 27 novembre 2014 - 26 novembre 2016

(4 octobre 2012 – 3 octobre 2014) (9 septembre 2008 – 8 septembre 2012) (9 septembre 2005 – 8 septembre 2008)



Représentant de la NAJC/ Secrétaire du Conseil Arthur K. Miki (Winnipeg, Manitoba)



Comités du Conseil d'administration

Le **COMITÉ EXÉCUTIF** peut, entre les réunions du conseil d'administration, exercer tous les pouvoirs de celui-ci pouvant lui être conférés par la loi.

Membres : Albert C. Lo (président), Toni Silberman (viceprésidente), Ashraf Ghanem*, Rubin Friedman, Christine Douglass-Williams

Le COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION

assume la responsabilité fiscale de la Fondation, supervise ses activités financières, examine les rapports de placement qui lui sont soumis et conseille ses administrateurs en matière de politique financière; il examine les budgets, les modifie et en recommande l'approbation.

Membres: Ashraf Ghanem (président*), Rubin Friedman (président**), Aslam Daud, Kandy Samsundar, Albert C. Lo (membre d'office)

Le COMITÉ DE GOUVERNANCE est chargé, entre autres choses, d'assurer une bonne gestion de l'organisme et de délimiter adéquatement les rôles, responsabilités, tâches et fonctions des membres de la direction, du Conseil d'administration et de ses comités.

Membres: Rubin Friedman (président), Paul F. Attia, Jayashree Thatte Bhat***, Kandy Samsundar, Albert C. Lo (membre d'office)

Le COMITÉ DES NOMINATIONS aide le Conseil d'administration à sélectionner les candidats possibles aux postes de directeur général, de président du Conseil d'administration, d'administrateurs et de membres des divers comités permanents et des comités consultatifs, conformément aux compétences requises pour chaque poste et aux critères de sélection établis.

Membres: Toni Silberman (présidente), Jayashree Thatte Bhat***, Arthur K. Miki (membre externe), Albert C. Lo (membre d'office)

Le COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES est chargé de la mise en application de politiques et de procédures de qualité supérieure en matière de ressources humaines. Il s'occupe également de revoir tout problème exceptionnel lié au personnel.

Membres : Toni Silberman (présidente), Christine Douglass-Williams, Paul F. Attia, Albert C. Lo (membre d'office)

Le **COMITÉ DES PLACEMENTS** tient le Conseil d'administration informé du rendement du placement du capital du fonds de dotation en s'entretenant avec lui et en lui soumettant régulièrement les rapports du conseiller en placement.

Membres: Christine Douglass-Williams (présidente), Ashraf Ghanem*, Aslam Daud, Martin Grzadka (membre externe), Albert C. Lo (membre d'office)

*Ashraf Ghanem a occupé le poste de Président du Comité des finances et de la vérification, et a siégé en tant que membre du Comité exécutif et du Comité des investissements durant son mandat en tant que membre du Conseil qui s'est terminé le 27 novembre 2016. Ashraf Ghanem a été nommé membre externe sur le Comité des finances et de la vérification le 5 décembre 2016.

**Rubin Friedman a été nommé Président du Comité des finances et de la vérification le 29 novembre 2016 pour succéder à Ashraf Ghanem dont le mandat en tant que membre du Conseil s'est terminé le 27 novembre 2016.

*** Jayashree Thatte Bhat a siégé sur le Comité de gouvernance et le Comité de nomination jusqu'à la fin de son mandat le 25 avril 2016.

Personnel

Tandis que son Conseil d'administration a pour rôle de lui offrir une orientation stratégique et de superviser efficacement la gestion de ses opérations, l'équipe du personnel de la FCRR a pour responsabilité, sous la direction de sa directrice générale, de mener à bien ses activités quotidiennes en s'appliquant à atteindre ses objectifs. Pendant l'exercice financier 2016-2017, la FCRR a employé huit personnes à plein temps et neuf personnes à temps partiel, en plus du Directeur exécutif qui est nommé par le Gouverneur en Conseil sur recommandation du ministre.



Orientation stratégique

L'orientation stratégique prise par la FCRR découle de son mandat et de sa vision, de sa mission et de ses valeurs, qui définit ses objectifs et priorités stratégiques :



La Fondation canadienne des relations raciales sera un porte-parole et un agent de changement dans l'avancée vers l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale, et la promotion de l'identité canadienne, du sentiment d'appartenance et du caractère mutuel des droits et des responsabilités civiques en vue de l'édification d'une société canadienne plus harmonieuse.



La FCRR s'engage à :

- faire progresser les connaissances sur les relations raciales harmonieuses et l'élimination de la discrimination raciale, et à mettre au point des méthodes pour y parvenir;
- renforcer l'identité canadienne en ce qu'elle fait référence aux principes démocratiques de dignité humaine, d'égalité, d'équité et de justice fondamentales, qui guident son travail;
- développer son Centre d'information et multiplier ses initiatives pour orienter les politiques nationales et les discussions publiques;
- faciliter les discussions et poursuivre les travaux de recherche sur les relations raciales et le respect mutuel.



Le travail de la FCRR repose sur le désir de bâtir et d'entretenir une société inclusive fondée sur l'équité, l'harmonie sociale, le respect mutuel et la dignité humaine. Le principe qui sous-tend sa lutte contre le racisme et la discrimination raciale accentue les relations raciales positives et la promotion des valeurs canadiennes communes que sont les droits de la personne et les principes démocratiques. La FCRR tente de coordonner les efforts de tous les secteurs de la société et d'y coopérer, et de nouer des partenariats avec les institutions et organisations pertinentes à l'échelle locale, provinciale et territoriale, et pancanadienne.

Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes

Poursuivant sa lancée, la FCRR a continué à mener ses activités, mettant à profit ses succès et allant de l'avant pour relever les défis en faisant appel aux avancées en matière de technologie et de planification. Sa programmation et ses activités sont basées sur le plan stratégique sur trois ans (2014-2017) dans lequel sont définies les priorités de l'organisme.

Si la stratégie adoptée lui a permis de s'adapter aux enjeux que présentent actuellement les relations raciales, elle reflète aussi sa tradition d'engagement à son objectif fondamental tel que celui-ci est défini dans la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* de 1991, et qui s'inspire des principes fondamentaux de la générosité d'esprit de la NAJC.

Priorités stratégiques clés

★ 1. Porte-parole national	Explorer les enjeux actuels ayant des effets sur les principes démocratiques et les politiques multiculturelles, les signaler et les mettre en avant.
2. Information et éducation	Fournir au public de l'information et des ressources crédibles qui favorisent l'avancée de notre compréhension collective des valeurs et de l'identité canadiennes.
* 3. Agent de changement	Favoriser l'engagement envers les valeurs canadiennes en traitant ouvertement des attitudes contradictoires, en partenariat avec les institutions, les organisations et les particuliers qui adhèrent à ces valeurs fondamentales.

2016 - 2017 RAPPORTANNI IFI

PROJET LE CANADA, NOTRE PAYS:

L'étude des valeurs canadiennes sous l'angle de la culture, des croyances et de l'identité

Lancé en juillet 2014, le projet triennal *Le Canada, notre pays*, développé par la FCRR, vise à accroître la sensibilisation, la compréhension et le respect des valeurs et traditions canadiennes. Il culminera au moment des célébrations du 150° anniversaire du Canada en 2017, une occasion historique d'honorer ces valeurs et traditions. L'objectif du gouvernement canadien de mettre l'accent sur les événements marquants de l'histoire du Canada, de la Confédération à aujourd'hui, constitue une occasion idéale pour la FCRR de rendre hommage aux principes de démocratie, de multiculturalisme et de diversité de la société canadienne et de les célébrer. Pour l'élaboration de ce projet, la FCRR s'est appuyée sur les réalisations du projet *Le Canada interconfessionnel* et le sentiment d'appartenance : un projet de promotion de l'éducation et de l'engagement civiques.



Toutes les initiatives conçues dans le cadre du projet en cours s'alignent directement sur les priorités stratégiques définies par la FCRR pour l'aider à faire progresser sa mission.

Au cours de sa dernière année, le projet :

- A lancé le Défi Jeunesse qui demandait à de jeunes Canadiens de partager leur vision de l'identité, de l'appartenance et du multiculturalisme au Canada sous forme de vidéo ou de texte. Trois créations ont été sélectionnées comme messages d'intérêt public et ont été visionnées plus de 32 000 fois.
- A développé un programme, *Leçons à tirer* du passé, qui encourage les élèves du secondaire à revoir l'histoire du Canada sous l'angle du racisme et de la discrimination et à découvrir de quelle façon le pays s'est développé en étant confronté à différentes situations difficiles.
- A publié 52 histoires dans le cadre de son projet en cours 150 portraits.
- A organisé 4 ateliers régionaux destinés à favoriser la discussion entre les jeunes Canadiens sur les thèmes de l'identité, l'appartenance, l'inclusion et le multiculturalisme au Canada (*Le Canada de demain*).
- A lancé les *Conversations canadiennes*, un projet de vidéo interactive cherchant à explorer ce que signifie être Canadien, à partir du point de vue autochtone jusqu'à celui de nouvel arrivant.

Ces produits et leurs résultats ont ouvert le débat sur les valeurs canadiennes à l'échelle communautaire à travers tout le Canada et aideront à façonner la vision de la FCRR dans la poursuite de sa mission.

Impact stratégique

Priorité stratégique no 1 : porte-parole national

Principaux objectifs établis pour le 31 mars 2017 :

- 🔟 Élever le dialogue pancanadien au sujet de questions affectant les valeurs canadiennes et le civisme.
- Faire en sorte que la FCRR soit davantage reconnue comme partenaire de recherche des universitaires et des leaders d'opinion.
- Promouvoir et coordonner les événements auxquels prennent part des intervenants de la FCRR à titre de conférenciers et de spécialistes de questions particulières prenant part à des panels.

Colloque pancanadien 2016













(Haut – De G à D : M. Irwin Cotler, Raoul Wallenberg, Centre pour les droits de la personne; Mme Wendy Cukier, Ph. D. Ryerson University; Jack Jedwab, Association d'études canadiennes et Canadian Institute for Identities and Migration; Kerlande Mibel, Zwart Communication; Robert Daum, professeur à l'université de Colombie-Britannique; Maurice Switzer, Commission ontarienne des droits de la personne

Milieu – De G à D: David Macdonald, professeur à l'université de Guelph; Chef Robert Joseph Dr h.c., Commission de vérité et réconciliation du Canada; Kim Murray, ministère du Procureur général de l'Ontario; Max Fineday, Échanges racines canadiennes; Marie-Claude Landry, Présidente de la Commission canadienne des droits de la personne.

Bas - De G à D: Albert Lo, Fondation canadienne des relations raciales; Chef Robert Joseph Dr h.c.; Art Miki, National Association of Japanese Canadians; Mark Saunders, chef du service de police de Toronto; Eric Jolliffe, chef de la police régionale de York; JM Blais, chef de la police régionale d'Halifax; Vince Hawkes, commissaire de la police provinciale de l'Ontario)

Le colloque pancanadien, « Canada inclusif : 2017 et au-delà », est un événement de deux jours qui s'est tenu au Japanese Canadian Cultural Centre de Toronto les 26 et 27 octobre 2016. L'objectif du Colloque pancanadien était d'inviter les Canadiens d'un océan à l'autre à une discussion pancanadienne afin de trouver des solutions menant à une société plus unie, plus inclusive et favorisant l'équité raciale.

Jour 1:

le premier jour du Colloque s'est ouvert par un discours de bienvenue d'Elder Cat Criger, membre des communautés autochtones, suivi par une allocution du chef Robert Joseph Dr h. c. La journée était composée de trois séances plénières et de 10 ateliers et s'est terminée par les réflexions de Marie-Claude Landry, Présidente de la Commission canadienne des droits de la personne.

Jour 2:

le deuxième jour du Colloque a commencé par les vœux de la lieutenante-gouverneure Elizabeth Dowdeswell et un discours d'ouverture de M. Irwin Cotler, fondateur et président du Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne. La journée était composée de trois séances plénières et de neuf ateliers, et s'est terminée par les réflexions de l'auteure Zarqa Nawaz. En soirée, la FCRR décernait ses prix d'excellence et rendait hommage aux Champions communautaires.



De G à D.: Ashraf Ghanem, membre du Conseil de la FCRR; l'honorable Jean Augustine; Arthur K. Miki, représentant de la NAJC à la FCRR



De G à D. : Rubin Friedman, membre du Conseil de la FCRR et Toni Silberman, Vice-président de la FCRR

Tables rondes de la FCRR

Trois Tables rondes ont été organisées cette année. Les participants aux deux premières Tables rondes, qui faisaient partie de la série Agenda urbain à Calgary (mai 2016) et à Halifax (juillet 2016), ont permis de définir quels sont les défis et les opportunités uniques inhérents aux problèmes liés à la diversité et aux relations raciales dans un contexte urbain.

Lors de la troisième Table ronde, la FCRR s'est associée à la lieutenante-gouverneure de l'Ontario pour commémorer la Journée internationale des droits de l'homme sur le thème de « Défendez les droits de quelqu'un aujourd'hui » (décembre 2016)

380 participants ont assisté aux Tables rondes en 2016-2017.

L'agenda urbain: les chiffres

CALGARY

HALIFAX

TORONTO

210 participants

Commentaires de participants:

«... C'était extraordinaire que Calgary fasse partie de ces tables rondes et que des acteurs aussi importants y soient invités (ville de Calgary, service de police, gouvernement provincial et d'autres organismes sans but lucratif)...»

70 participants

Commentaires de participants:

«... la diversité offre de meilleures occasions d'apprentissage...»

#Standup4HumanRights 100 participants

Commentaires de participants:

«... les personnes et les communautés doivent se parler lorsqu'ellesprennent conscience d'incidents discriminatoires et racistes...»

«...pour trouver l'inspiration à l'aide d'exemples présents et passés de communautés solidaires...»



Symposiums « Vivre ensemble »

Le projet **Le Canada, notre pays,** qui a pris fin cette année, a continué d'organiser des discussions à l'échelle nationale sur le thème du Vivre ensemble. L'objet de ces symposiums était d'ouvrir le dialogue sur les relations raciales, l'unité, l'acceptation et l'inclusion dans les communautés à travers tout le Canada. Au cours d'une discussion collaborative et ouverte, la Fondation canadienne des relations raciales cherchait à tirer parti des connaissances existantes des communautés canadiennes (de même que du Canada dans son ensemble) et de leurs actions entreprises en matière d'acceptation et d'intégration des nouveaux arrivants dans leurs communautés. De plus, la FCRR voulait discuter des difficultés constantes entourant l'inclusion des nouveaux arrivants et auxquelles, en tant que société, il faut nous attaquer.





Accueil des participants au symposium Vivre ensemble à Yellowknife

Les événements d'Halifax (juin 2016) et de Yellowknife (septembre 2016) ont permis d'obtenir un rapport détaillé sur la réponse des régions à ces préoccupations de même que sur la question corollaire de ce que signifie être Canadien. Ces informations seront utiles pour les travaux que la FCRR effectuera dans ce domaine. Cent six participants ont assisté aux symposiums en 2016-2017.

Causerie canadienne

La Causerie canadienne 2017 de la FCRR était un événement en deux parties. La causerie du 7 février 2017 au Hart House de l'université de Toronto, incitait à réagir sur le thème de l'Empathie en tant que solution au racisme. Éclairés par les commentaires du panel et de son modérateur, 75 participants ont discuté du rôle que l'empathie peut éventuellement jouer en tant que solution au racisme.

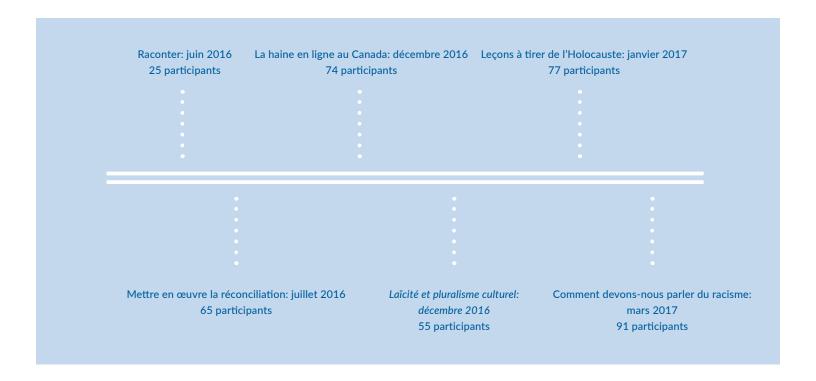


(De G. à D. : Nouman Ashraf, École de gestion Rotman, université de Toronto; Marie Wilson Ph. D., ancienne présidente, Commission de vérité et réconciliation du Canada; le rabbin Reuven Bulka, fondateur et président, Kind Canada Généreux, et Nation Cheong, directeur, Youth Initiatives, United Way Toronto)

Une causerie interactive bilingue en temps réel a suivi intégrant les réactions des étudiants à cette thématique et mettant de l'avant des étudiants de l'université de Toronto et de l'université de Colombie-Britannique. Le sujet de la discussion était Construire des ponts : la contribution de la jeunesse à la promotion de l'ouverture culturelle, au dialogue et à l'équité raciale. En plus de donner leurs commentaires sur le concept de l'empathie en tant que solution au racisme, les étudiants participants ont fait part de leur expérience du racisme sur le campus et en dehors.

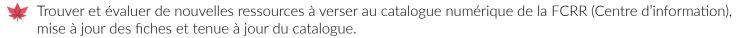
Webinaires

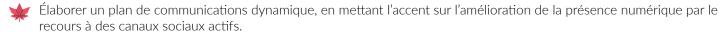
Le nouveau programme de webinaires de la FCRR a également connu un grand succès avec six webinaires qui ont accueilli près de 20 orateurs venus parler sur des sujets comme la réconciliation, *Laïcité et pluralisme culturel*, et la haine en ligne au Canada.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE NO 2 : INFORMATION ET ÉDUCATION

Principaux objectifs établis pour le 31 mars 2017 :





- ★ Continuer d'améliorer l'accessibilité et la convivialité du site Web et du Centre d'information de la FCRR.
- Réaliser des activités de sensibilisation publique dans tout le pays en ciblant différents segments de la population.
- Multiplier les occasions de diffusion de l'information et du matériel pédagogique au sujet des relations raciales, de l'identité canadienne et de la responsabilité civique.
- Établir un programme de sensibilisation aux activités de recherche afin de mieux les faire connaître aux universitaires, aux chercheurs et aux personnes qui œuvrent dans les relations raciales, en mettant l'accent sur l'intégration des médias sociaux, les abonnements et la mise à jour des nouvelles/du blogue.
- \chi Élargir le rayonnement de la FCRR.

Centre d'information

Cette année, le centre d'information (physique et en ligne) de la FCRR est passé par une période de révision, l'objectif étant de s'assurer de la pertinence du centre d'information dans un contexte de recherche à caractère numérique. Cette première étape de révision terminée, la FCRR apportera des modifications à sa politique d'acquisition. Suivront ensuite des modifications à l'aménagement en ligne du centre d'information.

Ces propositions de modification ont mené à des révisions et des mises à jour des documents actuellement offerts en ligne, y compris à la consolidation et/ou la suppression d'entrées trop vieilles, périmées ou en double. Au cours de la réorganisation des sections du centre d'information, certains éléments de ces documents étaient soit temporairement non disponibles aux visiteurs en ligne, soit reclassifiés ou déplacés vers une autre section du centre d'information. En conséquence, il y a eu une relative diminution du nombre de documents ajoutés, de même que du nombre de visites reçues.



Directions

La revue *Directions* de cette année publie les réactions des étudiants aux Causeries canadiennes 2016 dont la thématique était la diversité et l'inclusion sur les campus au Canada. En plus de 4 articles de professeurs incitant à réagir, nous avons reçu 12 soumissions d'articles de la part d'étudiants.



« La diversité cognitive est l'un de nos plus grands acquis universitaires et c'est l'un des grands acquis de la diversité canadienne. C'est pourquoi les compétences et l'expérience en matière de dialogue et de collaboration sont cruciales. »

> Robert Daum, professeur à l'université de Colombie-Britannique

« La narration et les anecdotes, souvent négligées par les universitaires, sont des outils puissants pour défaire les idées reçues sur la race chez une personne et par conséquent pour les défaire dans le contexte social. »

> Swetha Prakash, étudiante à l'université de Colombie-Britannique



Défi jeunesse

Issu de notre projet **Le Canada, notre pays**, le Défi jeunesse offre aux jeunes Canadiens l'occasion de partager leur point de vue sur l'identité et l'appartenance canadiennes sous forme de vidéos ou de texte. Parmi toutes les créations reçues, trois ont été sélectionnées gagnantes lors du Colloque pancanadien 2016. Ces trois créations ont été converties en messages d'intérêt public et ont été largement diffusées sur les médias sociaux.





Jeunes ambassadeurs

Le programme Jeunes ambassadeurs de la FCRR est l'occasion pour les jeunes de tout le Canada d'acquérir des compétences de dirigeants et de devenir des agents de changement. Lancé à l'automne 2016, le programme Jeunes ambassadeurs encourage fortement les participants à développer et à mettre en œuvre, dans leurs propres communautés, des projets qui favorisent l'harmonie dans les relations raciales et s'attaquent aux problèmes issus du racisme.

La première cohorte de Jeunes ambassadeurs a participé au Colloque pancanadien 2016 en tant que délégation jeunesse spéciale. Ces 40 jeunes ont été sélectionnés à partir d'un processus concurrentiel de demande, établi en collaboration avec nos partenaires universitaires.



Leçons à tirer du passé

Le programme **Leçons à tirer** du passé a été mis au point avec l'aide de deux professeurs de l'Institut des études pédagogiques de l'Ontario de l'université de Toronto. Intitulé « Faire le bon geste », il vise les jeunes des niveaux III à V du secondaire dans leurs cours d'histoire et de sciences humaines. Le programme encourage les élèves à revoir l'histoire du Canada sous l'angle du racisme et de la discrimination et à découvrir de quelle façon le pays s'est développé en étant confronté à différentes situations difficiles. Grâce aux histoires et aux cas concrets, les élèves sont confrontés à des questions qui leur permettent d'examiner les réactions des communautés et des gouvernements face à différentes situations. « Faire le bon geste » a été développé pour favoriser le dialogue sur l'identité et les valeurs canadiennes alors que nous entrons dans la 150e année du Canada et que nous nous dirigeons vers l'avenir.



Le Canada de demain

Le Canada de demain a été conçu comme une série de quatre programmes régionaux pour élèves du secondaire. Chaque programme, qui dure une journée, offre l'occasion à 60-100 jeunes (des niveaux III à V du secondaire) d'assister à deux ateliers et à deux séances plénières thématiques sur la diversité, l'histoire et l'identité canadiennes.

L'objectif de ces événements est de donner l'occasion aux élèves de discuter des problèmes du racisme et de la discrimination dans leur communauté, de responsabiliser les jeunes de tout le Canada afin qu'ils deviennent de puissants agents de changement continu, et de faciliter la discussion entre les élèves et les éducateurs une fois les événements terminés.

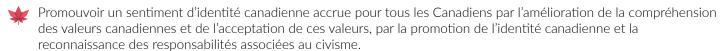
Avec l'entière collaboration des commissions scolaires locales, ces événements se sont tenus dans les villes de Québec, QC (en français), Winnipeg, MB, Halton Région, ON et Calgary, AB.

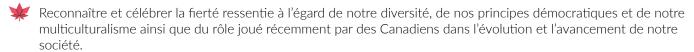




Priorité stratégique no 3 : agent de changement

Principaux objectifs établis pour le 31 mars 2017 :





Prendre davantage conscience des valeurs et d'une identité qui sont le reflet de la diversité de composition de la société canadienne et tiennent compte de la perspective des peuples autochtones, des groupes de populations francophones et des immigrants qui la constituent.

Revoir le calendrier annuel des dates marquantes reconnues par la FCRR en harmonisant ses opérations de communication et ses divers programmes à ces dates.

Agent de changement

72 380

vues de Conversations canadiennes 117

profils de Canadiens représentant les valeurs canadiennes dans 150 portraits 252

vues des entrevues et des lectures d'auteurs du club de lecture virtuel

Quelques exemples de valeurs canadiennes : le multiculturalisme, les droits et les libertés de l'homme, la politesse, la défense des principes démocratiques, l'égalité et l'égalité pour tous aux droits fondamentaux.

150 portraits

En tant qu'initiative s'inscrivant dans le projet **Le Canada, notre pays**, la série a publié cette année 52 histoires rendant hommage à la diversité canadienne, à ses principes démocratiques et à son multiculturalisme. Sous forme de textes décrivant l'expérience vécue par des personnalités canadiennes remarquables, le travail mené par des organismes canadiens, des initiatives entreprises au pays ou des événements qui ont marqué l'histoire du Canada, les histoires couvrent l'ensemble de la diversité physique, historique et culturelle canadienne. Les histoires issues du passé mettent l'accent autant sur les survivants de l'Holocauste que sur les peuples autochtones du Canada et les Canadiens qui ont tenté de faire changer les choses dans leurs communautés.





L'initiative 150 portraits s'est traduite par une augmentation significative du trafic sur le site Web de la FCRR et sur ses pages de médias sociaux. À ce jour, 117 histoires ont été publiées.



Conversations canadiennes





Conversations canadiennes est un projet de vidéo interactive explorant les points de vue et les expériences de personnes résidant au Canada – des autochtones aux premiers arrivants.

Les vidéos ont été soumises sous forme d'enregistrements en ligne ou envoyées directement et ont été compilées en fonction des réponses données par les utilisateurs à certaines questions précises. À ce jour, deux vidéos ont été produites et d'autres le seront en 2017.

Prendre le pouls de la nation

L'un des principaux défis qui se posent à la FCRR est d'évaluer l'état des relations raciales dans le pays. Dans le cadre de cette activité, la FCRR apporte son soutien à la réalisation de recherches et de sondages sur des sujets portant sur les relations raciales, les droits de la personne et l'identité canadienne. Au cours de cet exercice financier, deux études ont été achevées en collaboration avec l'Environics Institute. En avril 2016, un sondage mené sur les musulmans au Canada a révélé la place que ceux-ci perçoivent occuper dans le Canada d'aujourd'hui et les défis auxquels ils doivent faire face. En novembre 2016, un sondage a été effectué sur les comportements des Canadiens face à l'immigration et aux réfugiés. Les résultats de cette recherche ont été présentés lors de plusieurs forums dans le cadre des efforts en cours de la FCRR pour mieux comprendre et identifier les problèmes les plus actuels et urgents en matière de relations raciales au Canada.

Le club de lecture virtuel de la FCRR

Les entrevues menées dans le cadre de ce club de lecture visent à explorer des thèmes liés aux relations raciales, au multiculturalisme, à la citoyenneté et aux valeurs canadiennes à partir d'un ouvrage précis. Elles donnent aux lecteurs la possibilité de découvrir ces thèmes selon la perspective d'auteurs émergents ou établis, d'approfondir leur lecture de l'ouvrage en question, d'élargir les discussions de leur club du livre et de susciter des discussions sur l'identité canadienne, la croyance/la religion, l'engagement civique et le sentiment d'appartenance.

Ces entrevues, enregistrées sous forme de vidéo, peuvent être visionnées à partir du site Web de la FCRR. En offrant aux divers groupes de populations du pays une autre façon de prendre part au dialogue sur l'identité canadienne, ce club de lecture virtuel constitue un outil de sensibilisation du public à la contribution que chacun peut apporter pour lutter contre le racisme au Canada et de progression du dialogue sur les questions qui y sont liées. Cette année, des entrevues ont été effectuées avec George Elliot Clarke, Rita Deverell, Waubgeshig Rice, et Zarqa Nawaz.

Pratiques exemplaires

Les pratiques exemplaires rendent hommage aux approches innovantes favorisant l'harmonie dans les relations raciales.

Chaque pratique exemplaire est proposée pour nos prix d'excellence. Ceux-ci sont destinés aux organismes publics, privés et bénévoles, et à la jeunesse, dont les efforts sont autant de pratiques exemplaires permettant d'accroître la sensibilisation et la compréhension des reflets de la diversité canadienne que sont les valeurs et l'identité canadiennes. La soirée de remise des prix d'excellence, et l'attention qui lui est apportée mettent en lumière les relations raciales positives en soulignant les pratiques exemplaires d'entreprises, d'individus et de groupes innovants et progressistes.

Trente-six organismes ont soumis des exemples de pratiques exemplaires parmi lesquelles cinq ont reçu un prix d'excellence et sept ont recu une mention honorable.

















(De G. à D.: Joseph Wong, Ph. D., Champion communautaire 2016; l'honorable Jean Augustine, Championne communautaire 2016; Orlando Bowen, Champion communautaire 2016; Orlando, Jean et Sid; discussion avec David Peck et Cameron Bailey du TIFF; Sid Ikeda, Champion communautaire 2016; prestation par Mayne Champagne en compagnie d'Aliza; Moses et Patricia Mawa, Champions communautaires 2016)



(De G. à D.: lauréat d'un prix d'excellence, Premières Nations projet innovation; mention honorable, chorale Sunset Service Choir; lauréat d'un prix d'excellence, les Amis du centre Simon Wiesenthal pour études de l'Holocauste; lauréat d'un prix d'excellence, ville de Montréal; mention honorable, Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains; mention honorable, Central Alberta Refugee Effort; lauréat d'un prix d'excellence, FAST – Fighting Anti-Semitism Together; mention honorable, Vancouver School Board; mention honorable, Commission des droits de la personne de Saskatchewan; Liberty Silver's performance; lauréat d'un prix d'excellence, Historica Canada; Elder Cat Criger, Anita Bromberg, et Marcia Young, CBC)



Canadian Race Relations Foundation Fondation canadienne des relations raciales

États financiers de la

Fondation canadienne des relations raciales

Exercice terminé le 31 mars 2017

Rapport de gestion financière de 2016-2017

Analyse de l'état de la situation financière

	31 mars 2017	31 mars 2016	Variatio	on
	\$	\$	\$	%
Actif				
Trésorerie	78 439	181 629	(103,190)	(57
Placements et actif du fonds de dotation	29 476 426	27 630 432	1 845 994	6,7
Charges payées d'avance et créances	396 174	645 804	(249,630)	(39
Immobilisations	25 883	33 573	(7 690)	(23
Total de l'actif	29 976 922	28 491 438	1 485 484	5,2
Passif et actif net				
Créditeurs et charges à payer	171 770	289 578	(117 808)	(41
Salaires à payer et avantages sociaux futurs	22 744	23 353	(609)	(3
Apports reportés et produits reportés	8 200	114 945	(106 745)	(93
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	4 906	-	4 906	100
Actif net	29 769 302	28 063 562	1 705 740	(
Total du passif et de l'actif net	29 976 922	28 491 438	1 485 484	5,2

Actif

La **trésorerie** est composée de 78 139 \$ de soldes de trésorerie non affectée détenus par les gestionnaires de placements de la Fondation et d'une petite caisse de 300 \$.

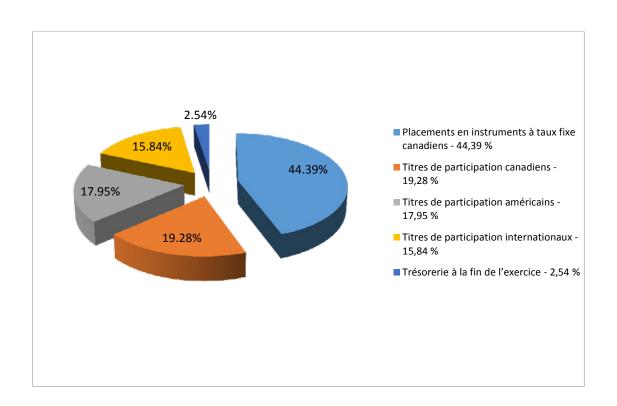
Analyse de l'état de la situation financière (suite)

La valeur des **placements et de l'actif du fonds de dotation** a augmenté de 7 % ou 1 845 994 \$ (2016 – 3,0 % ou 785 252 \$) en regard de celle au 31 mars 2016. Cette hausse s'explique principalement par le rendement positif des marchés boursiers au cours de l'exercice et la vente de l'ensemble des portefeuilles de titres de participation américains libellés en dollars américains. Au 31 mars 2017, la répartition du portefeuille est comme suit :

Placements et Canada actif du fonds de		États-Unis (Libellés en \$ CA)		Internationaux (Libellés en \$ CA)		Total		
dotation *	Montant \$	%	Montant \$	%	Montant \$	%	Montant \$	%
Titres de participation	5 683 533	19,28	5 290 153	17,95	4 670 230	15,84	15 643 916	53,07
Instruments à taux fixe	13 083 349	44,39	-	1	ı	1	13 083 349	44,39
Trésorerie et comptes d'épargne-placement	749 161	2,54	-	ı	-	-	749 161	2,54
Total	19 516 043	66,21	5 290 153	17,95	4 670 230	15,84	29 476 426	100,00

Valeur de marché

Actifs du portefeuille et répartition géographique



Analyse de l'état de la situation financière (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, l'ensemble du portefeuille a affiché un rendement de 8,04 % ou 2 223 739 \$ (2016 – 1,04 % ou 269 765 \$), déduction faite de tous les frais et taxes. L'augmentation de 1 953 974 \$ est attribuable à la hausse de la juste valeur des placements et des éléments de l'actif du fonds de dotation et à la vente de placements (canadiens et américains) qui a généré des gains réalisés de 1 452 329 \$ (2016 – pertes de 395 717 \$) et aux gains de change réalisés de 1 508 414 \$ (2016 – pertes de 878 \$) qui ont été réinvestis pendant l'exercice, diminués des pertes de réévaluation nettes de 1 414 070 \$ (2016 – 27 975 \$).

Le taux de rendement, excluant les pertes (non réalisées) de réévaluation, est de 13,16 % ou 3 637 809 \$ (2016 – 1,15 % ou 297 740 \$), soit une augmentation de 3 340 069 \$ par rapport à 2015-2016, résulte principalement de la hausse des gains réalisés de 1 848 046 \$ et de l'accroissement des gains de change de 1 509 292 \$.

Les **charges payées d'avance et créances** se composent surtout de charges payées d'avance, de créances sur les gestionnaires de placements de la Fondation pour les opérations en cours, de créances clients et des remises de la taxe sur les biens et services (TPS) fédérale et de la taxe de vente harmonisée (TVH) du gouvernement de l'Ontario. Les charges payées d'avance et les créances de 2016-2017 ont diminué de 249 630 \$ par rapport à 2015-2016. Cette situation s'explique notamment par la diminution de 171 036 \$ des créances pour les opérations en cours, de la baisse de 66 313 \$ des créances sur le gouvernement du Canada pour le projet « Le Canada, notre pays » et de la réduction de 18 096 \$ des créances diverses, contrebalancées par une hausse de 11 734 \$ des remises de TPS et de TVH à recevoir.

Les **immobilisations** représentent la valeur nette comptable du mobilier et matériel de bureau, du matériel informatique, des logiciels et des améliorations locatives. La diminution nette de 7 690 \$ en 2016-2017 est constituée de l'ajout de mobilier de bureau pour un montant de 6 076 \$ et de matériel informatique pour 1 843 \$, diminué de l'amortissement annuel de 15 609 \$ de l'ensemble des immobilisations.

Passif

Les **créditeurs et charges à payer** représentent les sommes à payer aux gestionnaires de placements de la Fondation pour les opérations en cours, aux fournisseurs et les charges à payer comptabilisées en fin d'exercice. Le poste a connu une baisse de 117 808 \$ au 31 mars 2017, qui est surtout attribuable à une diminution de 157 649 \$ des sommes à payer aux gestionnaires de placements de la Fondation pour les opérations en cours, contrebalancée par la hausse de 39 841 \$ des autres dettes fournisseurs.

Les salaires à payer et avantages sociaux futurs représentent les salaires et avantages sociaux, les vacances et les indemnités de cessation d'emploi accumulées qui sont dues aux employés. Le poste se compose d'un passif à court terme de 22 744 \$ (2016 – 23 353 \$). Les salaires à payer et les avantages sociaux futurs ont baissé de 609 \$ en 2016-2017 en comparaison de 2015-2016.

Les apports reportés et produits reportés sont constitués de produits reportés de 7 000 \$ reçus du conseil scolaire de district de Halton et d'une indemnité pour améliorations locatives reportée de 1 200 \$. Les apports reportés et produits reportés ont connu une baisse de 106 745 \$ au 31 mars 2017 par rapport à 2015-2016. Cela a trait surtout au fonds de 32 905 \$ du Centre d'éducation et de formation et à la subvention reportée de 77 930 \$ reçue

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le symposium portant sur le dialogue sur les pratiques culturelles au Canada qui ont été constatés en produits de l'exercice visé.

L'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition représente le solde de 4 096 \$ en capital à rembourser pour du matériel de bureau, soit une imprimante-photocopieuse, dont le bail a débuté en avril 2016 et qui sera entièrement remboursé en 2020-2021.

L'actif net a augmenté de 6 % ou 1 705 740 \$ en 2016-2017 (2016 – baisse de 1 % ou 290 455 \$) découlant notamment de l'excédent des produits par rapport aux charges de 3 119 810 \$, diminué des pertes (non réalisées) de réévaluation de 1 414 070 \$ pour l'exercice.

Analyse de l'état des résultats

	31 mars 2017	31 mars 2016	Variation	on
Produits	\$	\$	\$	%
Projets financés	727 017	843 407	(116 390)	(14)
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	117 328	16 694	100 634	603
Publications, autres produits en nature et produits divers	51 016	12 687	38 329	302
Total des produits	895 361	872 788	22 573	3
Produits financiers nets				
Produits financiers gagnés	677 066	694 334	(17 268)	(2)
Variations de la juste valeur – réalisées	2 960 743	(396 594)	3 357 337	(847)
Produits financiers nets	3 637 809	297 740	3 340 069	1 122

Les produits provenant des **projets financés** représentent surtout des versements de 702 517 \$ que la Fondation a reçus du ministère du Patrimoine canadien pour le projet « Le Canada, notre pays » (2016 – 779 662 \$ d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada). Les produits des projets financés de l'exercice considéré comprennent 24 500 \$ (2016 – 44 040 \$) d'apports en nature provenant des partenaires du projet « Le Canada, notre pays ».

Les produits de parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement ont trait aux honoraires reçus pour des conférences publiques, aux dons et aux produits découlant de parrainages et du gala de financement. Les produits du présent exercice se composent d'une subvention de 77 930 \$ d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, d'un parrainage de 24 500 \$ du ministère du Patrimoine canadien pour la Conférence et le Colloque des Prix d'excellence de 2016 de la Fondation, de parrainages, 9 090 \$ (2016 – aucun) en frais d'inscription aux conférences, 5 400 \$ des partenaires de la Fondation de dons de 408 \$ (2016 – 1 709 \$).

Analyse de l'état des résultats (suite)

Les produits des **publications**, **autres produits en nature et produits divers** sont tirés de la vente de publications de la Fondation ainsi que des produits en nature, des frais d'inscription aux conférences et de produits divers. Les produits du présent exercice englobent 32 905 \$ (2016 – aucun) du Centre d'éducation et de formation et 18 000 \$ (2016 – 12 646 \$) d'apports en nature.

Produits financiers nets gagnés: La principale source de financement de la Fondation provient des produits financiers gagnés sur les placements de l'apport initial de 24 millions de dollars pour le fonds de dotation et d'autres placements. Les produits financiers gagnés comprennent les intérêts, les dividendes et les distributions, après déduction des frais de gestion de portefeuille. Les produits financiers gagnés en 2016-2017 se sont élevés à 677 066 \$ (2016 – 694 334 \$), soit une baisse de 2 % ou 17 268 \$ par rapport à 2015-2016.

Les **variations de la juste valeur réalisées** sur les placements et l'actif du fonds de dotation se sont accrues de 3 357 337 \$ en raison notamment des gains de 1 452 329 \$ réalisés sur la vente de placements (2016 – pertes de 188 856 \$) et des gains de change réalisés de 1 508 414 \$ (2016 – pertes de 878 \$). Aucune perte de valeur n'a été constatée pendant l'exercice (2016 – 207 738 \$).

Les gains et pertes non réalisés sur les placements évalués à la juste valeur sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les variations nettes des gains et pertes de réévaluation en 2016-2017 sont constituées d'une perte 1 414 070 \$ (2016 – 27 975 \$), soit une augmentation de 1 386 095 \$ de la perte découlant notamment des gains de change qui ont été réalisés au cours de l'exercice et constatés dans l'état des résultats.

Analyse de l'état des résultats (suite)

Charges	31 mars 2017			3	1 mars 20				
	FCRR	Projets financés	Total	FCRR	Projets financés	Total	Varia	Variation	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	%	
Salaires et avantages sociaux	316 612	348 250	664 862	400 091	363 263	763 354	(98 492)	(13)	
Conférence et Colloque des Prix d'excellence	143 666		143 666	-	-	-	143 666	S.O.	
Conférences, colloques et consultations	30 132	111 916	142 048	28 367	211 553	239 920	(97 872)	(41)	
Communications	32 492	106 065	138 557	32 526	40 178	72 704	65 853	91	
Honoraires professionnels	42 568	63 657	106 225	11 792	97 026	108 818	(2 593)	(2)	
Loyer	21 430	58 651	80 081	13 304	62 562	75 866	4 215	6	
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	56 059	1	56 059	60 375	-	60 375	(4 316)	(7)	
Frais administratifs et généraux	-	48 809	48 809	772	59 326	60 098	(11 289)	(19)	
Amortissement	15 609	-	15 609	13 369	-	13 369	2 240	17	
Éducation du public	11 157	-	11 157	26 918	-	26 918	(15 761)	(59)	
Systèmes informatiques et développement	3 482	-	3 482	2 079	-	2 079	1 403	67	
Centre d'éducation et de formation	1 802	-	1 802	465	-	465	1 337	288	
Recrutement et perfectionnement du personnel	690	-	690	895	-	895	(205)	(23)	
Charges d'intérêts	313	-	313	147	-	147	166	113	
Recherche	-	-	-	-	8 000	8 000	(8 000)	(100)	
Total des charges	676 011	737 349	1 413 360	591 100	841 908	1 433 008	(19 648)	(1)	

Les charges de la Fondation ont totalisé 1 413 360 \$ pour l'exercice 2016-2017 (2016 – 1 433 008 \$). Les fonds ont été utilisés principalement dans trois domaines, soit les salaires et avantages sociaux, le Colloque des Prix d'excellence et gala de financement ainsi que les conférences, colloques et consultations, qui se sont élevés à 664 862 \$, 143 666 \$ et 142 048 \$ respectivement.

Les charges de **salaires et avantages sociaux** ont connu une baisse de 98 492 \$ par rapport à 2015-2016 en raison principalement de la diminution du nombre d'employés pour le projet « Le Canada, notre pays ». En 2016-2017, les charges de salaires et avantages sociaux ont été réparties comme suit : 237 459 \$ aux charges de programme (2016 – 300 068 \$), 79 153 \$ aux frais administratifs (2016 – 100 023 \$) et 348 250 \$ aux projets financés (2016 – 363 263 \$).

Analyse de l'état des résultats (suite)

La **Conférence et Colloque des Prix d'excellence** est un événement qui se tient tous les deux ans. Les charges de 2016-2017 comprenaient les frais pour les déplacements, les repas l'hébergement, les subventions aux lauréats, les conférenciers, les panélistes, la location de salles et sites de réunions, les documents imprimés et les frais d'audiovisuel et d'interprétation simultanée liés à l'événement qui s'est déroulé en octobre 2016, à Toronto. Les charges de l'exercice considéré comprennent 18 000 \$ d'apports en nature des partenaires de la Fondation.

Les charges de **conférences**, **colloques et consultations** ont diminué de 97 872 \$ en comparaison de 2015-2016 à cause surtout de la baisse du nombre d'ateliers et de colloques liés au projet « Le Canada, notre pays ».

Les **communications** représentent des frais engagés relativement aux relations publiques et avec les médias. Les charges de communications ont connu un accroissement de 65 853 \$ par rapport à 2015-2016, principalement attribuable à l'augmentation des charges de communications pour le projet « Le Canada, notre pays ».

Les **honoraires professionnels** représentent des frais pour des services juridiques, de comptabilité et organisationnels. En 2016-2017, les honoraires pour services de comptabilité ont augmenté de 18 171 \$ en raison de l'audit interne et ceux pour des services organisationnels se sont accrus de 24 397 \$ par suite de l'engagement de trois expertsconseils, contrebalancés par une baisse de 33 369 \$ des honoraires professionnels liés au projet « Le Canada, notre pays ». Il n'y a pas eu d'honoraires de services juridiques en 2016-2017.

La charge de **loyer** pour les locaux à bureaux a augmenté de 4 215 \$ en raison surtout de la hausse du taux annuel de location.

Les honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration ont diminué de 4 316 \$ par rapport à 2015-2016. Les charges de 2016-2017 comprennent deux (2016 – deux) réunions en personne des administrateurs en avril et en octobre 2016. La réunion en personne tenue en octobre à Toronto a coïncidé avec la Conférence et le Colloque des Prix d'excellence de 2016 de la Fondation, où la participation des membres du Conseil d'administration était nécessaire. La valeur de l'apport en nature des administrateurs n'a pas été incluse dans les charges.

Les **frais administratifs et généraux** ont baissé de 11 289 \$ par rapport à 2015-2016, à cause principalement de la diminution de 10 517 \$ des frais administratifs et généraux pour le projet « Le Canada, notre pays ».

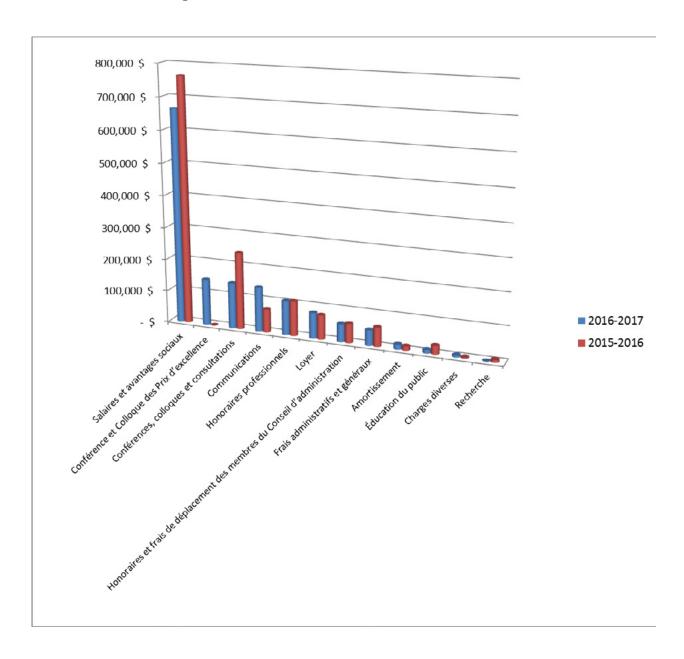
L'amortissement a augmenté de 2 240 \$ en comparaison de 2015-2016.

Il n'y a pas eu de programme de **recherche** en 2016-2017.

Les charges des **projets financés** de 737 349 \$ (2016 – 841 908 \$) comprennent des charges de 721 051 \$ (2016 – 823 662 \$) du projet « Le Canada, notre pays » et des charges de 16 298 \$ (2016 – 4 745 \$) pour le symposium portant sur le dialogue sur les pratiques culturelles au Canada. Les charges des projets financés ont connu une baisse de 104 599 \$ (2016 – hausse de 174 903 \$) comparativement à 2015-2016, attribuable notamment à un budget de dépenses moins élevé pour la dernière année du projet « Le Canada, notre pays ».

Analyse de l'état des résultats (suite)

Tableau des charges annuelles



Perspectives d'avenir

Exercice 2017-2018

Au cours de l'exercice 2017-2018, la Fondation canadienne des relations raciales continuera à financer ses programmes et activités de base au moyen des produits financiers tirés de la dotation initiale. Également, compte tenu du succès de la mise en œuvre et de l'achèvement des deux subventions pluriannuelles antérieures de la Fondation, cette dernière cherche d'autres sources de financement pour la réalisation de son mandat et la promotion de sa vision.

La Fondation continuera de mettre l'accent sur la production de liens pour promouvoir l'approfondissement des conversations à travers le pays tout en élargissant la portée et la profondeur de ses programmes en tant que porte-parole national afin de renforcer les relations raciales harmonieuses. Ses activités de programme concordent à la marque unique de la Fondation en tant que principal facilitateur et ressource pour l'évolution de relations raciales positives. Ce n'est le rôle de la Fondation d'être un ardent défenseur et elle n'est pas dotée de moyens pour le faire.

Une grande priorité pour l'exercice sera l'élaboration et la mise sur pied d'un Conseil spécial et d'un Cercle de mécènes, composés d'experts, de leaders communautaires et d'éminents Canadiens. Le Conseil spécial, dont les membres seront nommés en vertu des articles 12 et 16 de la Loi, fournira des conseils stratégiques au Conseil d'administration de la Fondation sur la gamme complète des activités entreprises par la Fondation pour réaliser son mandat. En outre, l'exercice sera marqué par l'accent mis sur la création d'un solide système de ressources en ligne pour promouvoir la mission et la vision de la Fondation, incluant le centre d'échange d'information.

La Fondation a un budget d'exploitation approuvé de 741 000 \$ et un budget de dépenses de 740 640 \$ pour 2017-2018. Les budgets approuvés ont été établis en ayant conscience des contraintes financières auxquelles fait face la Fondation dans le contexte économique actuel et de la fin du projet triennal financé par le gouvernement. Les budgets approuvés pour l'exercice sont suivis de près par la haute direction, le Comité des finances et de vérification et le Conseil d'administration. Les rapports sur les écarts budgétaires sont examinés et surveillés régulièrement. Le cas échéant, des ajustements sont effectués en consultation avec le Comité des finances et de vérification, sous réserve de l'approbation du Comité exécutif du Conseil d'administration. Toutes les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du Conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques pertinentes du gouvernement. Afin de renforcer davantage la surveillance, la direction devra obtenir l'approbation préalable du Conseil d'administration ou du Comité exécutif pour toute dépense qui dépassera de plus de 10 % le montant budgété approuvé par le Conseil. Des états financiers et notes complémentaires trimestriels sont également préparés selon les normes du Conseil du Trésor et sont postés sur le site Web de la Fondation.

Les programmes et les activités de la Fondation sont élaborés conformément à son Plan stratégique, qui continue de poursuivre l'élan que s'est donné la Fondation, de s'appuyer sur ses réussites antérieures, et de mettre au défi la Fondation d'effectuer des innovations en matière de technologie et de programmation. Bien que le Plan stratégique fasse progresser la Fondation dans l'harmonisation des enjeux contemporains en matière de relations raciales, il représente un engagement envers la générosité d'esprit traditionnelle démontrée par l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise lors de la signature de l'Entente de redressement des Canadiens japonais et la défense pour la création de la Fondation canadienne des relations raciales. Son objectif central est établi dans la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, approuvée en 1990.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de la préparation des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public incombe à la direction. Le Comité exécutif du Conseil d'administration a approuvé les présents états financiers. Un auditeur externe procède à leur audit et en fait rapport annuellement à la ministre du Patrimoine canadien. Les états financiers contiennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. L'information financière qui figure ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

La direction est également responsable du processus d'information financière servant à la production des états financiers. Pour assumer adéquatement cette responsabilité, la direction a mis en place et maintient des documents comptables, des dossiers, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information. Ces éléments sont élaborés pour fournir une assurance raisonnable que les ressources de la Fondation sont gérées avec prudence, que ses actifs sont protégés et contrôlés, et que son information financière est fiable. Ils visent aussi à veiller à ce que les opérations soient faites conformément au paragraphe 105(2) et aux articles 113.1, 131 à 148 et 154.01 de la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques et aux règlements afférents, à la Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales et aux statuts et règlements administratifs de la Fondation.

Le Conseil d'administration veille à ce que la direction remplisse ses obligations en matière de présentation de l'information financière, tel que mentionné ci-dessus, responsabilité dont il s'acquitte principalement par l'entremise du Comité des finances et de vérification. Les membres de ce comité rencontrent la direction et l'auditeur externe afin d'examiner les contrôles internes, les rapports financiers et d'autres questions financières pertinentes. Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et formule une opinion sur les états financiers. Son rapport figure à la page suivante.

Le directeur, Finances et Administration,

Arsalan Tavassoli, MA, CPA, CGA

Le 24 juillet 2017



Office of the Auditor General of Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation canadienne des relations raciales, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation canadienne des relations raciales au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur la gestion des finances publiques, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions applicables de la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques et ses règlements, à la Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales ainsi qu'aux statuts et aux règlements administratifs de la Fondation canadienne des relations raciales.

Pour le vérificateur général du Canada,

Marise Bidard

Marise Bédard, CPA, CA

Directrice principale

Le 24 juillet 2017 Ottawa, Canada

40

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES État de la situation financière 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie (note 3)	78 439	181 629
Charges payées d'avance	27 511	33 430
Créances (note 6)	368 663	612 374
Placements (note 4)	329 589	1 823 281
	804 202	2 650 714
Actif du fonds de dotation (note 5)	25 987 800	24 355 016
Placements (note 4)	3 159 037	1 452 135
Immobilisations (note 8)	25 883	33 573
_	29 976 922	28 491 438
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	171 770	289 578
Salaires à payer (note 6)	22 744	18 680
Apports reportés et produits reportés (note 10)	8 200	114 945
	202 714	423 203
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 9)	4 906	
Avantages sociaux futurs (note 11)	-	4 673
_	207 620	427 876
Actif net		
Non affecté	4 102 344	969 938
Investi en immobilisations (note 14)	20 977	33 573
Gains de réévaluation cumulés	1 645 981	3 060 051
Affecté aux fins de la dotation (note 5)	24 000 000	24 000 000
	29 769 302	28 063 562
	29 976 922	28 491 438

Obligations contractuelles (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le président du Conseil d'administration,

Le président du Comité des finances et de vérification,

Albert Lo Rubin Friedman

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES État des résultats Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
Decid Ma	\$	\$
Produits Projets financés	727 017	843 407
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	117 328	16 694
Publications, autres produits en nature et produits divers	51 016	12 687
	895 361	872 788
Charges (note 17)		
Projets financés	737 349	841 908
Charges de programmes	277 382	334 737
Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	143 666	_
Frais administratifs	93 152	111 184
Réunions du Conseil d'administration	56 059	60 375
Frais d'exploitation	58 177	25 933
Conférences, colloques et consultations	30 132	28 367
Éducation du public et formation	12 958	27 383
Systèmes d'information et développement	3 482	2 079
Recrutement et perfectionnement du personnel	690	895
Frais financiers	313	147
	1 413 360	1 433 008
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant		
les produits financiers nets	(517 999)	(560 220)
Produits financiers nets (note 13)	3 637 809	297 740
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 119 810	(262 480)

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES État des gains et pertes de réévaluation Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	3 060 051	3 088 026
Gains (pertes) non réalisés imputables aux éléments suivants :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	1 681 668	(274 850)
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	(111 405)	(148 842)
Montants reclassés à l'état des résultats :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(3 001 563)	403 363
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	17 230	(7 646)
Pertes de réévaluation nettes de l'exercice	(1 414 070)	(27 975)
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	1 645 981	3 060 051

43

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES État de l'évolution de l'actif net Exercice terminé le 31 mars 2017

2017	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains de réévaluation cumulés	Dotation	2017
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	969 938	33 573	3 060 051	24 000 000	28 063 562
Excédent des produits par rapport aux charges	3 119 810	-	-	-	3 119 810
Pertes de réévaluation	_	_	(1 414 070)	_	(1 414 070)
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 14)	12 596	(12 596)	-	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	4 102 344	20 977	1 645 981	24 000 000	29 769 302
2016	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains de réévaluation cumulés	Dotation	2016
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	1 232 856	33 135	3 088 026	24 000 000	28 354 017
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(262 480)	-	-	-	(262 480)
Pertes de réévaluation	_	_	(27 975)	_	(27 975)
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 14)	(438)	438			
Actif net à la fin de l'exercice	969 938	33 573	3 060 051	24 000 000	28 063 562

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES État des flux de trésorerie Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges Éléments sans incidence sur la trésorerie	3 119 810	(262 480)
Amortissement	15 609	13 369
(Gains) pertes réalisés liés aux instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation (note 13)	(2 960 743)	396 594
	174 676	147 483
Variations des actifs et du passif d'exploitation hors trésorerie		
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	5 919	(15 726)
Diminution des créances	72 675	17 107
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer, salaires à payer et avantages sociaux futurs (Diminution) augmentation des appetes reportée et produite	39 232	(36 625)
(Diminution) augmentation des apports reportés et produits reportés	(106 745)	76 730
Rentrées de fonds nettes – activités de fonctionnement	185 757	188 969
Activités d'investissement en immobilisations		
Entrées d'immobilisations	(1 843)	(13 807)
Sorties de fonds nettes – activités d'investissement en immobilisations	(1 843)	(13 807)
Activités d'investissement		
Produit de la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	21 388 491	10 296 369
Achats d'éléments pour l'actif du fonds de dotation	(21 403 652)	(10 923 081)
Produit de la vente de placements	3 652 267	888 188
Achat de placements	(3 923 040)	(443 507)
Sorties de fonds nettes – activités d'investissement	(285 934)	(182 031)
Activités de financement Remboursement des obligations locatives en vertu d'un contrat de		
location-acquisition	(1 170)	
Sorties de fonds nettes – activités de financement	(1 170)	_
Diminution de la trésorerie	(103 190)	(6 869)
Trésorerie au début de l'exercice	181 629	188 498
Trésorerie à la fin de l'exercice	78 439	181 629

Remarque 1 : Un montant de 328 313 \$ en intérêts reçus fait partie des flux de trésorerie nets liés aux activités de fonctionnement (2016 – 357 199 \$).

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

1. Description de l'organisme

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

Le Centre d'éducation et de formation de la Fondation élabore et offre des ateliers d'éducation et de formation en matière de diversité, d'équité et de droits de la personne ayant trait aux relations raciales harmonieuses.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

i) Dons et apports

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Produits financiers nets

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

iii) Parrainages

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

iv) Dons en nature

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception.

v) Services rendus par les bénévoles

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

vi) Produits divers

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

c) Trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer

La Fondation comptabilise la trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et frais financiers relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 31 mars 2017, aucune provision n'a été comptabilisée (2016 – aucune).

d) Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ciaprès. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués de placements en instruments à taux fixe et de titres de participation. L'actif du fonds de dotation comprend aussi de la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subi une perte de valeur.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 %; l'appréciation des conditions générales du marché; la duration et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et les exercices antérieurs; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont présentés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements de portefeuille et d'éléments de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

e) Détermination de la juste valeur

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché au 31 mars. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs similaires sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

f) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail. Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

g) Œuvres d'art

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

h) Conversion des devises (suite)

d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

i) Avantages sociaux futurs

La Fondation offre des indemnités de cessation d'emploi à ses employés lorsque le prévoient les contrats de travail et les conditions d'emploi. Le coût de ces avantages s'accumule au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner. La direction détermine l'obligation au titre des indemnités constituées en faisant appel à une méthode fondée sur des hypothèses et ses meilleures estimations. Ces avantages représentent une obligation de la Fondation qui entraînera un règlement par paiements ultérieurs.

La Fondation n'a aucune autre obligation en matière d'avantages de retraite (pensions et autres prestations de retraite, tels que soins de longue durée, assurance-vie, ou autre forme d'avantage offerts pour les services rendus) à l'égard de ses employés ni de promesse de leur offrir de tels avantages au moment de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 p. cent de la rémunération annuelle.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. En 2017, les cotisations de la Fondation se sont élevées à 13 715 \$ (2016 – 12 467 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant les montants d'actif et de passif déclarés à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

k) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation peut faire l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation.

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

k) Éventualités (suite)

Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 31 mars 2017, il n'y avait aucune réclamation en cours (2016 – aucune).

I) Répartition des charges par fonction

Les activités de la Fondation s'exercent par fonctions, ce qui lui permet de fournir des services intégrés à ses divers programmes. Les charges sont présentées par fonction ou programme important et au total dans l'état des résultats, ainsi que par objet et au total dans le tableau de la note complémentaire 17. Ce tableau donne un aperçu des principaux types de charges engagées.

Les charges sont initialement attribuées aux projets financés selon les accords de financement. Les charges restantes sont réparties aux autres fonctions selon des taux fondés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux retenus pour la répartition des charges entre les fonctions, la nature des charges réparties et la méthode de répartition sont comme suit :

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

I) Répartition des charges par fonction (suite)

2017	Montant	Taux de répartition		Montant
Charges (objets)	(\$)	(%)	Charges (fonction)	(\$)
Salaires et avantages				
sociaux	664 862	75 %	Charges de programme	237 459
		25 %	Frais administratifs	79 153
			Projets financés	348 250
Colloque des Prix			Colloque des Prix d'excellence et gala de	
d'excellence et gala de financement	143 666	100 %	financement	143 666
Conférences, colloques et	140 000	100 70	Conférences, colloques et	140 000
consultations	142 048	100 %	consultations	30 132
	0 . 0	100 70	Projets financés	111 916
Communications	138 557	80 %	Charges de programme	25 994
		20 %	Frais administratifs	6 498
			Projets financés	106 065
Honoraires professionnels	106 225	100 %	Frais d'exploitation	42 568
			Projets financés	63 657
Loyer	80 081	65 %	Charges de programme	13 929
		35 %	Frais administratifs	7 500
			Projets financés	58 652
Honoraires et frais de				
déplacement des membres			Réunions du Conseil	
du Conseil d'administration	56 059	100 %	d'administration	56 059
Frais administratifs et		400.04		
généraux	48 809	100 %	Frais d'exploitation	
			Projets financés	48 809
Amortissement	15 609	100 %	Frais d'exploitation	15 609
Éducation du public	11 157	100 %	Éducation du public et formation	11 157
•	11 157	100 %	iormation	11 157
Systèmes informatiques et			Systèmes informatiques et	
développement	3 482	100 %	développement ,	3 482
Centre d'éducation et de	4 000	400.0/	Éducation du public et	4 000
formation	1 802	100 %	formation	1 802
Recrutement et			Recrutement et	
perfectionnement du personnel	690	100 %	perfectionnement du personnel	690
Charge d'intérêts			Frais financiers	
	313	100 %	1 Talo III Idiloloi o	313
	1 413 360			1 413 360

⁵³

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

I) Répartition des charges par fonction (suite)

2016	Montant	Taux de répartition		Montant
Charges (objets)	(\$)	(%)	Charges (fonction)	(\$)
Oalaina at assaula na				
Salaires et avantages sociaux	763 354	75 %	Charges de programme	300 068
	700 00 1	25 %	Frais administratifs	100 023
			Projets financés	363 263
Conférences, colloques et			Conférences, colloques et	
consultations	239 920	100 %	consultations	28 367
			Projets financés	211 553
Honoraires professionnels	108 818	100 %	Frais d'exploitation	11 792
			Projets financés	97 026
Loyer	75 866	65 %	Charges de programme	8 648
		35 %	Frais administratifs	4 656
	=====	22.21	Projets financés	62 562
Communications	72 704	80 %	Charges de programme	26 021
		20 %	Frais administratifs	6 505
			Projets financés	40 178
Honoraires et frais de déplacement des membres			Réunions du Conseil	
du Conseil d'administration	60 375	100 %	d'administration	60 375
Frais administratifs et				
généraux	60 098	100 %	Frais d'exploitation	772
			Projets financés	59 326
Éducation du public			Éducation du public et	
•	26 918	100 %	formation	26 918
Amortissement	13 369	100 %	Frais d'exploitation	13 369
Recherche	8 000	100 %	Projets financés	8 000
Systèmes informatiques et			Systèmes informatiques et	
développement	2 079	100 %	développement	2 079
Recrutement et			Recrutement et	
perfectionnement du	895	100 %	perfectionnement du personnel	895
personnel Centre d'éducation et de	090	100 /0	Éducation du public et	090
formation	465	100 %	formation	465
Charge d'intérêts	147	100 %	Frais financiers	147
-	1 433 008	100 /0		1 433 008

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

3. Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes de trésorerie non affectée de 78 439 \$ (2016 – 181 629 \$) dans des comptes de placement et auprès de banques au 31 mars.

4. Placements

31 mars 2017	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	211 729	_	211 729
Placements en instruments à taux fixe canadiens	117 860	2 218 857	2 336 717
Titres de participation canadiens	_	343 476	343 476
Titres de participation étrangers	_	596 704	596 704
	329 589	3 159 037	3 488 626

La valeur comptable des placements comprend deux placements (2016 – six) avec une juste valeur totale de 1 746 \$ (2016 – 3 730 \$) et un coût total associé de 3 922 \$ (2016 – 11 369 \$) pour lesquels une perte de valeur a été comptabilisée dans les exercices antérieurs. Aucune perte de valeur n'a été constatée au cours de l'exercice considéré (2016 – 7 639 \$).

31 mars 2016	Montants à	Montants à	Total des
	court terme	long terme	placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	1 793 923	_	1 793 923
Placements en instruments à taux fixe canadiens	29 358	640 674	670 032
Titres de participation canadiens	_	299 892	299 892
Titres de participation étrangers	_	511 569	511 569
	1 823 281	1 452 135	3 275 416

Les placements en instruments à taux fixe canadiens et l'actif du fonds de dotation portent intérêt à des taux effectifs (rendements à l'échéance) variant de 0,68 % à 3,26 % (2016 – de 0,64 % à 5,42 %), avec des dates d'échéance qui s'étalent entre le 15 juin 2017 et le 1^{er} juin 2037 (2016 – entre le 15 juin 2016 et le 18 décembre 2106).

5. Fonds de dotation

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés et les gains en capital réalisés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

5. Fonds de dotation (suite)

L'actif du fonds de dotation est constitué de 194 485 \$ (2016 – 337 943 \$) en trésorerie et des placements suivants au 31 mars :

31 mars 2017	Montants à	Montants à	Total des
	court terme	long terme	placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	342 948	_	342 948
Placements en instruments à taux fixe canadiens	480 507	10 266 125	10 746 632
Titres de participation canadiens	_	5 340 057	5 340 057
Titres de participation étrangers	_	9 363 678	9 363 678
	823 455	24 969 860	25 793 315

La valeur comptable de l'actif du fonds de dotation comprend trois placements (2016 – dix) avec une juste valeur totale de 27 321 \$ (2016 – 168 530 \$) et un coût total associé de 89 257 \$ (2016 – 368 629 \$) pour lesquels une moins-value a été comptabilisée dans les exercices antérieurs. Aucune perte de valeur n'a été constatée au cours de l'exercice considéré (2016 – 200 099 \$).

31 mars 2016	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	1 031 452	· _	1 031 452
Placements en instruments à taux fixe canadiens	447 464	10 054 471	10 501 935
Titres de participation canadiens	_	4 630 729	4 630 729
Titres de participation étrangers	_	7 852 957	7 852 957
	1 478 916	22 538 157	24 017 073

6. Gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette déterminée et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Même si l'énoncé de politique de placement a été sensiblement révisé au cours de l'exercice considéré, il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques, sauf pour le risque de change qui a été éliminé au cours du présent exercice en raison de la vente des placements libellés en dollars américains, par rapport à l'exercice antérieur, ni aux pratiques de gestion des risques.

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

6. Gestion des risques financiers (suite)

a) Composition de l'actif

Au 31 mars 2017, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
2,19 % en trésorerie (2016 – 2,47 %)	0 %	0 % – 5 % 40 % – 80 %
65,51 % en instruments à taux fixe (2016 – 19,95 %) 15,57 % en titres de participation canadiens (2016 – 62,35 %) 16,73 % en titres de participation internationaux (2016 – 15,23 %)		10 % – 80 % 10 % – 30 % 10 % – 40 %

Au 31 mars 2017, la composition du portefeuille de placements de l'actif du fonds de dotation de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
0,75 % en trésorerie (2016 – 1,39 %)	1 %	0 % – 5 %
41,35 % en instruments à taux fixe (2016 – 43,12 %)	45 %	40 % – 60 %
21,87 % en titres de participation canadiens (2016 – 23,24 %)	25 %	10 % – 30 %
31,78 % en titres de participation internationaux (2016 – 32,25 %)	25 %	20 % – 40 %
4,25 % en biens immobiliers (2016 – aucun)	4 %	4 % – 5 %

Remarque : Les montants comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la composition de l'actif approuvée dans l'ÉPP révisé.

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

6. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

i) Titres à taux fixe

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Au 31 mars 2017, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	2017	2016
	Pourcentage de	e la valeur
AAA (note court terme + R1)	21,26 %	19,15 %
AA	26,28 %	21,21 %
A	46,26 %	53,41 %
BBB	6,20 %	6,23 %

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue.

ii) Créances

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada et des créances sur les opérations en cours. Au 31 mars 2017, les créances comprennent des soldes de 356 825 (2016 - 606 750) âgés de moins de 3 mois, de 752 (2016 - 872) entre 3 et 12 mois et de 11 086 (2016 - 4752) au-delà d'un an.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 31 mars :

	2017	2016	
Gouvernement du Canada	305 025	\$ 359 604	\$
Créances sur les opérations en cours	14 524	185 560	
Dividendes, intérêts et distributions	29 075	48 156	
Autres organismes	20 039	19 054	
	368 663	\$ 612 374	\$

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

6. Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de taux d'intérêt (suite)

la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la duration des titres. La duration est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La duration se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La duration du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durations des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

Au 31 mars 2017, la juste valeur des titres à taux fixe des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation comprend :

	2017	2016		
Titres à taux fixe canadiens	13 083 349	\$ 11 171 967	\$	
	13 083 349	\$ 11 171 967	\$	

Au 31 mars 2017, s'il y avait un déplacement parallèle de la courbe de rendement de 25 points de base, toutes les autres variables demeurant inchangées (« analyse de sensibilité »), l'exposition de la Fondation aux instruments de créance par échéance et l'incidence cumulative sur l'état des gains et pertes de réévaluation seraient comme suit :

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	2017		2016		
Moins de 1 an	598 367	\$	476 822	\$	
De 1 à 3 ans	2 201 959	•	1 595 028	·	
De 3 à 5 ans	4 313 414		3 783 531		
Plus de 5 ans	5 969 609		5 316 586		
	13 083 349	\$	11 171 967	\$	
<u>Sensibilité</u>	1,33	%	1,30	%	
	174 172	\$	144 874	\$	

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

6. Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de taux d'intérêt (suite)

La duration de l'ensemble du portefeuille de la Fondation est de 5,33 années (2016 – 5,24 années). Si la courbe de rendement connaissait un déplacement parallèle de 25 points de base, la valeur de la répartition des titres à taux fixe de la Fondation changerait d'environ 1,33 % ou 174 172 \$ (2016 – 1,30 % ou 144 874 \$). Dans la pratique, les résultats des opérations de négociation peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

La Fondation n'était plus exposée au risque de change à la fin de l'exercice, car tous les placements et l'actif du fonds de dotation qu'elle détenait étaient en dollars canadiens.

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement.

Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016, était en vigueur au cours de l'exercice considéré. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 31 mars 2017 sont comme suit :

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

6. Gestion des risques financiers (suite)

e) Autre risque de prix (suite)

Proportion et catégorie des actifs	Indice de référence
1 % en trésorerie canadienne	Indice des bons du Trésor à 91 jours DEX
45 % en titres à taux fixe canadiens	Indice obligataire universel FTSE TMX
22 % en titres de participation canadiens	Indice composite S&P / TSX
28 % en titres de participation internationaux	Indice mondial MSCI TR (\$ CA)
4 % en biens immobiliers	Indice immobilier mondial MSCI (\$ CA)

La corrélation historique entre les rendements de placement de la Fondation et les indices de référence combinés est de 1,031 % (2016 – 1,045 %) pour l'exercice. L'incidence cumulative d'une variation de 1 % de l'indice de référence sur l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets de la Fondation, d'après la corrélation historique observée pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 entre la performance de la Fondation et celle des indices combinés, toutes les autres variables demeurant inchangées, est estimée, au 31 mars 2017, à environ 1,031 % ou 304 446 \$ (2016 – 1,045 % ou 289 492 \$). La corrélation historique n'est pas forcément représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets pourrait s'avérer bien différente.

f) Risque de liquidité

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagnés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 100 000 \$ et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Au 31 mars 2017, la Fondation avait un solde total de trésorerie de 78 439 \$ (2016 – 181 629 \$), qui est inférieur au total du passif s'élevant à 207 620 \$ comptabilisé à la même date (2016 – 427 876 \$).

Cependant, le passif total comprend des comptes fournisseurs sur les opérations en cours qui seront assurés par des montants présentés dans les placements et l'actif du fonds de dotation.

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

6. Gestion des risques financiers (suite)

f) Risque de liquidité (suite)

Au 31 mars 2017, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	40 614	_	_	40 614
Autres créditeurs et charges à payer	124 811	848	5 497	131 156
Salaires à payer	22 744	_	_	22 744

Au 31 mars 2016, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	198 263	_	_	198 263
Autres créditeurs et charges à payer	82 422	-	8 893	91 315
Salaires à payer	18 680	_	_	18 680

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

Niveau 1	Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
Niveau 2	Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs similaires et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés

Niveau 3 La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

qui ne sont pas considérés comme actifs.

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir (suite)

Voici les actifs financiers à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2017 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Compte d'épargne-placement Placements en instruments à	554 677	\$ -	\$ _	\$ 554 677	\$
taux fixe	-	13 083 349	_	13 083 349	
Titres de participation	15 643 915	_	_	15 643 915	
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	16 198 592	\$ 13 083 349	\$ -	\$ 29 281 941	\$

Voici les actifs financiers à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2016 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Compte d'épargne-placement Placements en instruments à	2 825 375	\$ -	\$ _	\$ 2 825 375	\$
taux fixe	-	11 171 967	_	11 171 967	
Titres de participation	13 295 147	_	_	13 295 147	
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	16 120 522	\$ 11 171 967	\$ _	\$ 27 292 489	\$

La juste valeur des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation n'est pas cotée sur un marché actif, mais est plutôt déterminée en fonction des cours sur un marché hors cote décentralisé, ce qui équivaut au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

8. Immobilisations

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2017 :

		Amortissement	Valeur nette comptable	
	Coût	cumulé	2016	
Mobilier et matériel de bureau	119 281	\$ 110 695	\$ 8 586	\$
Améliorations locatives	42 988	34 390	8 598	
Matériel informatique	35 971	32 437	3 534	
Matériel loué en vertu d'un contrat de				
location-acquisition	6 076	911	5 165	
Logiciels	5 466	5 466	-	
	209 782	\$ 183 899	\$ 25 883	\$

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

8. Immobilisations (suite)

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2016 :

	Coût		Amortissement cumulé		Valeur nette comptable 2016	
Mobilier et matériel de bureau	119 281	\$	108 145	\$	11 136	\$
Améliorations locatives	42 988	•	25 793	•	17 195	•
Matériel informatique	34 128		29 182		4 946	
Logiciels	5 466		5 170		296	
	201 863	\$	168 290	\$	33 573	\$

9. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition

En janvier 2016, la Fondation a conclu un accord pour louer du matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition qui prenait effet à compter d'avril 2016. L'obligation en vertu du contrat de location-acquisition, remboursable en versements trimestriels en principal et intérêts de 333 \$ à un taux de 3,95 %, échéant le 31 mars 2021, est garantie par le matériel connexe.

	2017	2016	
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	4 906	\$	- \$

Les paiements minimaux futurs en vertu du contrat sont comme suit au 31 mars :

	2017	2016
2018	1 332	\$ - \$
2019	1 332	_
2020	1 332	_
2021	1 332	_
	5 328	
Moins le montant représentant les intérêts	(422)	
Total de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	4 906	\$ - \$

10. Apports reportés et produits reportés

Les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, des ateliers de formation et des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

Les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 31 mars 2017 sont comme suit :

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

10. Apports reportés et produits reportés (suite)

	2017	2016	_
Apports reportés provenant de sources non gouvernementales Apports reportés provenant de sources gouvernementales	8 200 -	\$ 37 015 77 930	\$
Solde à la fin de l'exercice	8 200	\$ 114 945	\$

Les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de l'exercice sont comme suit :

	2017	2016	
Solde au début de l'exercice Ajouter : apports affectés reçus de sources gouvernementales	114 945 –	\$ 38 215 82 500	\$
Ajouter : apports affectés reçus de sources non gouvernementales Déduire : montants comptabilisés en produits	7 000 (113 745)	- (5 770)	
Solde à la fin de l'exercice	8 200	\$ 114 945	\$

11. Avantages sociaux futurs

Passif au titre des indemnités de cessation d'emploi :

La Fondation offre des indemnités de cessation d'emploi à ses employés admissibles en fonction du nombre d'années de service et du salaire au moment de leur départ. Comme ce régime d'avantages sociaux n'est pas capitalisé, il n'a aucun actif, ce qui fait en sorte que le déficit est égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront versées à même les futures sources de produits. Voici des informations sur le régime, évaluées à la date de clôture :

	2017	2016	
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice Indemnités constituées au cours de l'exercice	4 673	\$ 2 123 2 550	\$
Indemnités régularisées au cours de l'exercice	(4 673)	2 550	
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	_	\$ 4 673	\$

12. Obligations contractuelles

La Fondation a conclu un contrat de location pour des locaux pour bureaux, commencé le 1^{er} mars 2014 et se terminant le 28 février 2018. En mars 2017, la Fondation a exercé son option en vertu du contrat de location actuel pour les locaux pour bureaux afin de renouveler le bail pour une autre période de cinq ans jusqu'au 28 février 2023.

Les obligations contractuelles pour les six prochains exercices s'élevaient à 595 406 \$ au 31 mars 2017 (2016 –194 627 \$).

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

12. Obligations contractuelles (suite)

Le tableau ci-après résume les obligations contractuelles de la Fondation au 31 mars 2017 :

	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	Total
	2010	2013	2020	2021	ZUZZ	2023	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Locaux pour bureaux	100 632	100 632	100 632	100 632	100 632	92 246	595 406

13. Produits financiers nets

Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation	2017	2016	
Gains (pertes) réalisés sur la vente et la perte de valeur d'éléments de l'actif du fonds de dotation	2 868 478	\$ (364 056)	\$
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes de l'actif du fonds de dotation	765 714	798 848	
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(153 413)	(155 990)	
	3 480 779	278 802	
Produits financiers nets sur les placements			
Gains (pertes) réalisés sur la vente et la perte de valeur de			
placements	92 265	(32 538)	
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes	84 164	74 238	
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(19 399)	(22 762)	
	157 030	18 938	
Produits financiers nets	3 637 809	\$ 297 740	\$

En 2017, aucune perte de valeur n'a été constatée concernant les placements et l'actif du fonds de dotation (2016 – 207 738 \$).

Au cours de l'exercice, des pertes de réévaluation de 1 348 188 \$ (2016 – 31 385 \$) constatées dans l'état des gains et pertes de réévaluation étaient liées aux éléments de l'actif du fonds de dotation.

14. Investissement en immobilisations

a) L'investissement en immobilisations se compose de ce qui suit :

	2017	2016	
Immobilisations Moins l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	25 883 (4 906)	\$ 33 573 -	\$
	20 977	\$ 33 573	\$

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

14. Investissement en immobilisations (suite)

b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	2017	2016	
Entrées d'immobilisations Moins : immobilisations louées	7 919 (6 076)	\$ 13 807 –	\$
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	1 843	13 807	
Amortissement des immobilisations	(15 609)	(13 369)	
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 170	_	
Variation nette de l'investissement en immobilisations	(12 596)	\$ 438	\$

15. Opérations entre apparentés

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada et à toute personne apparentée aux employés assumant une fonction au sein de la direction générale. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée à être payée par les apparentés. Au cours de l'exercice, la Fondation a comptabilisé des produits de 702 517 \$ dans le cadre du projet « Le Canada, notre pays », financé par le ministère du Patrimoine canadien (2016 – 779 622 \$ financé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

Les obligations contractuelles de la Fondation à l'égard du ministère du Patrimoine canadien pour le projet « Le Canada, notre pays » ont pris fin le 31 mars 2017 (2016 – 755 604 \$ auprès de Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

En plus des opérations entre apparentés présentées ailleurs dans les présents états financiers, la Fondation a reçu des subventions totalisant 102 430 \$ (2016 – 19 405 \$) et des apports en nature de 5 000 \$ (2016 – 5 200 \$) et engagé des charges de 5 000 \$ (2016 – 5 525 \$) avec des apparentés.

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 206 052 \$ (2016 – 215 107 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et de la directrice générale.

Au 31 mars 2017, la Fondation avait des créances de 260 636 \$ (2016 – 326 949 \$ sur Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada) sur le ministère du Patrimoine canadien pour le financement du projet « Le Canada, notre pays », qui comprend une retenue de 108 000 \$ (2016 – aucune).

Au 31 mars 2017, la Fondation avait des créances de 44 389 \$ (2016 – 32 655 \$) sur l'Agence du revenu du Canada pour les taxes de vente recouvrables.

Notes complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2017

16. Dons en nature

Au cours de l'exercice considéré, la juste valeur des services et des biens donnés incluse dans les produits en nature dans les états financiers a été de 42 500 \$ (2016 – 56 686 \$) et les coûts correspondants de 24 500 \$ (2016 – 44 040 \$) ont été classés dans les charges des projets financés et 18 000 \$ (2016 – 12 646 \$) dans les charges de programmes et frais administratifs. La Fondation n'a reçu aucune promesse d'apport ou de legs au cours de l'exercice. Les dons en nature sont inclus dans les postes de produits au titre des projets financés et des publications, autres produits en nature et produits divers dans l'état des résultats.

17. Tableau des charges par objet

Charges	2017		2016	
Calaine at avantance assistant	004.000	\$	700.054	\$
Salaires et avantages sociaux	664 862	φ	763 354	φ
Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	143 666		_	
Conférences, colloques et consultations	142 048		239 920	
Communications	138 557		72 704	
Honoraires professionnels	106 225		108 818	
Loyer	80 081		75 866	
Honoraires et frais de déplacement des membres				
du Conseil d'administration	56 059		60 375	
Frais administratifs et généraux	48 809		60 098	
Amortissement	15 609		13 369	
Éducation du public	11 157		26 918	
Systèmes informatiques et développement	3 482		2 079	
Centre d'éducation et de formation	1 802		465	
Recrutement et perfectionnement du personnel	690		895	
Charges d'intérêts	313		147	
Recherche			8 000	
	1 413 360	\$	1 433 008	\$



Canadian Race Relations Foundation Fondation canadienne des relations raciales

CONTACT

6 Garamond Court, Suite 225 Toronto, Ontario M3C 1Z5

Telephone: 416-441-1900 | 1-888-240-4936 Fax: 416-441-2752 | 1-888-399-0333

info@crrf-fcrr.ca

WWW.CRRF-FCRR.CA